



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES  
SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE  
RAMBOUILLET**

**Demande de renseignements n° 7804P05 2019H7209 (78)  
déposée le 23/04/2019**

**Réf. dossier : HF ASL RESID CHAT EST**

**CERTIFICAT**

Le Service de la Publicité Foncière certifie le présent document(\*) qui contient les éléments suivants:

- Les copies des fiches hypothécaires pour la période de publication antérieure à FIDJI : du 01/01/1969 au 02/12/2001  
[ x ] Il n'existe au fichier immobilier que les seules formalités figurant sur les 2 faces de copies de fiches ci-jointes,
- Le relevé des formalités publiées pour la période de publication sous FIDJI : du 03/12/2001 au 17/04/2019 (date de mise à jour fichier)  
[ x ] Il n'existe que les 2 formalités indiquées dans l'état réponse ci-joint.

La réponse est limitée aux formalités dans lesquelles l'identité de la personne interrogée a été certifiée. Cet état ne comporte pas les modifications ayant pu affecter uniquement les immeubles (procès-verbaux du cadastre). Ces renseignements peuvent être obtenus par consultation du SPDC ou auprès du centre des impôts fonciers du lieu de situation de l'immeuble.

A RAMBOUILLET, le 29/04/2019  
Pour le Service de la Publicité Foncière,  
Le comptable des finances publiques,  
Serge LEGAT

(\*) Le nombre de page(s) total figure en fin de document

Les dispositions des articles 38 à 43 de la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent : elles garantissent pour les données vous concernant, auprès du Service de la Publicité Foncière, un droit d'accès et un droit de rectification.

  
MINISTÈRE DE L'ACTION  
ET DES COMPTES PUBLICS



II. — IMMEUBLES RURAUX (suite)								A. — MUTATIONS ET SERVITUDES ACTIVES (suite)			B. — CHARGES, PRIVILÈGES ET HYPOTHÈQUES (suite)			
N° d'ordre	Section	N° du plan	N° d'ordre	Section	N° du plan	N° d'ordre	Section	N° du plan	Immeubles	Dates, numéros et nature des formalités	Observations	Immeubles	Dates, numéros et nature des formalités	Observations
55	B	351	104											
56	B	330	105											
57	B	306	106											
58	B	305	107											
59	B	309	108											
60	A	1959	109											
61			110											
62			111											
63			112											
64			113											
65			114											
66			115											
67			116											
68			117											
69			118											
70			119											
71			120											
72			121											
73			122											
74			123											
75			124											
76			125											
77			126											
78			127											
79			128											
80			129											
81			130											
82			131											
83			132											
84			133											
85			134											
86			135											
87			136											
88			137											
89			138											
90			139											
91			140											
92			141											
93			142											
94			143											
95			144											
96			145											
97			146											
98			147											
99			148											
100			149											
101			150											
102			151											
103			152											

**RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 01/01/1969 AU 17/04/2019**

<b>N° d'ordre : 1</b>	Date de dépôt : 14/02/2007	Référence d'enlissement : <b>7804P05 2007P977</b>	Date de l'acte : 20/12/2006
	Nature de l'acte : <b>DIVISIONS + VENTE</b>		
	Rédacteur : NOT CHENAILLER / LE MESNIL ST DENIS		

**FORMALITE EN ATTENTE**

Conformément aux dispositions du 2 de l'article 41 du décret du 14 octobre 1955, il vous appartient de déposer une nouvelle demande de renseignements pour connaître le sort des formalités révélées en attente et non régularisées.

<b>N° d'ordre : 2</b>	Date de dépôt : 20/03/2007	Référence d'enlissement : <b>7804P05 2007P1708</b>	Date de l'acte : 15/03/2007
	Nature de l'acte : <b>ATTESTATION RECTIFICATIVE VALANT REPRISE POUR ORDRE 07D1941 de la formalité initiale du 14/02/2007 Sages : 7804P05 Vol 2007P N° 977</b>		
	Rédacteur : NOT CHENAILLER / LE MESNIL ST DENIS		

*Disposition n° 1 de la formalité 7804P05 2007P1708 : Rectificatif et transfert de siège du 20/12/2006*

<b>Ancienne Désignation</b>	<b>Nouvelle Désignation</b>
LES RESIDENCES DU CHATEAU,ASS,42 AV MONTAIGNE 75008 PARIS	ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DES RESIDENCES DU CHATEAU EST,ASS,1 RUE HENRI HUSSON 78320 MESNIL SAINT DENIS LE

Complément : -Rectificatif aux actes publiés le 22/02/1968 vol 5459 n°1 et le 18/03/1969 vol 5740 n°10, concernant la dénomination de l'association syndicale : lire "ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE LES RESIDENCES DU CHATEAU EST" au lieu de "LES RESIDENCES DU CHATEAU".  
-Transfert de siège de l'association syndicale du 42 Avenue Montaigne à PARIS au 1 Rue Henri Husson au MESNIL ST DENIS (PV d'AG du 19/03/1996).  
Attestation rectificative concernant l'identité des parties.

*Disposition n° 2 de la formalité 7804P05 2007P1708 : Divisions de parcelles DA n°780X, 781T, 782N, 783J*

**RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 01/01/1969 AU 17/04/2019**

<b>Immeuble Mère</b>						<b>Immeuble Fille</b>					
Commune	Pfx	Sect	Plan	Vol	Lot	Commune	Pfx	Sect	Plan	Vol	Lot
MESNIL-SAINT-DENIS (LE)		A	1695			MESNIL-SAINT-DENIS (LE)		A	2331 à 2339		
MESNIL-SAINT-DENIS (LE)		A	1720			MESNIL-SAINT-DENIS (LE)		A	2340 à 2349		
MESNIL-SAINT-DENIS (LE)		A	1414			MESNIL-SAINT-DENIS (LE)		A	2350 à 2351		
MESNIL-SAINT-DENIS (LE)		A	1073			MESNIL-SAINT-DENIS (LE)		A	2326 à 2330		
MESNIL-SAINT-DENIS (LE)		A	1228			MESNIL-SAINT-DENIS (LE)		A	2292 à 2298		
MESNIL-SAINT-DENIS (LE)		A	1068			MESNIL-SAINT-DENIS (LE)		A	2299 à 2301		
MESNIL-SAINT-DENIS (LE)		A	1067			MESNIL-SAINT-DENIS (LE)		A	2302 à 2304		
MESNIL-SAINT-DENIS (LE)		A	1276			MESNIL-SAINT-DENIS (LE)		A	2305 à 2307		
MESNIL-SAINT-DENIS (LE)		A	1266			MESNIL-SAINT-DENIS (LE)		A	2308 à 2312		
MESNIL-SAINT-DENIS (LE)		A	1667			MESNIL-SAINT-DENIS (LE)		A	2313 à 2325		
MESNIL-SAINT-DENIS (LE)		B	286			MESNIL-SAINT-DENIS (LE)		B	570 à 573		
MESNIL-SAINT-DENIS (LE)		B	351			MESNIL-SAINT-DENIS (LE)		B	574 à 576		
MESNIL-SAINT-DENIS (LE)		B	330			MESNIL-SAINT-DENIS (LE)		B	577 à 579		

*Disposition n° 3 de la formalité 7804P05 2007P1708 : Vente 20/12/2006*

<b>Disposant, Donateur</b>		
Numéro	Désignation des personnes	Date de naissance ou N° d'identité
1	ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DES RESIDENCES DU CHATEAU EST	
<b>Bénéficiaire, Donataire</b>		
Numéro	Désignation des personnes	Date de naissance ou N° d'identité
2	LA COMMUNE DU MESNIL SAINT DENIS	217 803 972

**RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 01/01/1969 AU 17/04/2019**

*Disposition n° 3 de la formalité 7804P05 2007P1708 : Vente 20/12/2006*

<b>Immeubles</b>					
Bénéficiaires	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
2	TP	MESNIL-SAINT-DENIS (LE)	A 2292 A 2299 A 2302 A 2307 à A 2308 A 2313 A 2326 A 2331 A 2340 A 2351 B 570 B 574 B 577		

DI : Droits Indivis CO : Constructions DO : Domanier EM : Emphytéote NI : Nue-propriété en indivision NP : Nue-propriété OT : Autorisation d'occupation temporaire PE : Preneur PI : Indivision en pleine propriété PR : Preneur bail à réhabilitation SO : Sol TE : Tenuyer TP : Toute propriété TR : Tréfond UH : Droit d'usage et d'habitation UI : Usufruit en indivision US : Usufruit

Prix / évaluation : 0 EUR

Complément : Prix : 1 Euro symbolique.

Attestation rectificative concernant l'identité des parties.

Dernière page de la réponse à la demande de renseignements qui comporte 6 pages y compris le certificat.